

parée de la Cour d'Appel." Le titre est fort ingénieux, mais trop sarcastique.

M. Rainville va perdre sa belle réputation de bon jeune homme. Mais la *Revue* va gagner d'autant en adoptant une ligne de conduite aussi indépendante, et d'autant plus utile.

J. A. MOUSSEAU.

CADASTRES ET LIVRES DE RENVOIS.

Sous ce titre *La Minerve* a publié un article que nous sommes heureux de reproduire. Les éloges qu'il contient sont bien mérités :

Nous voyons par l'annonce que M. W. Sicotte a terminé la publication des livres de renvoi de Montréal. C'est une œuvre d'une portée plus considérable qu'on ne serait au premier abord tenté de le croire. C'est aride et sec, puisque l'ouvrage ne contient qu'une série de noms propres et de chiffres. Cependant, telle est l'utilité inappréciable de ces pages, que l'homme d'affaires peut d'un coup d'œil se rendre compte de la situation de tous les propriétaires fonciers avec qui il fait des transactions.

Tout le monde connaît aujourd'hui le principe et le but de la cadastration. La loi qui l'a instituée s'exprime à ce sujet comme suit :

"Le commissaire des terres de la couronne verra à ce qu'il soit préparé, sous sa direction, un plan correct de chaque cité, ville, village incorporé, paroisse, township ou partie d'iceux, dans chaque comté ou division d'enregistrement dans le Bas-Canada, avec un livre de renvoi indiquant ces endroits.

Aux termes de l'article 2167 du Code, ce livre de renvoi doit contenir :

1o. Une description générale de chaque lot de terre porté sur le plan;

2o. Le nom du propriétaire de chaque lot autant qu'il est possible de s'en assurer;

3o. Toutes remarques nécessaires pour faire comprendre le plan.

Chaque lot de terre sur le plan y est indiqué par un numéro d'une seule série, qui est inscrit dans le livre de renvoi pour y désigner le même lot.

L'article 2168 déclare qu'après que copies des plans et livres de renvoi auront été déposés au bureau d'enregistrement, et qu'avis en aura été donné dans la *Gazette Officielle*, "le numéro donné à un lot sur le plan et dans le livre de renvoi est la vraie description de ce lot et suffit dans tout document quelconque." Le même article enjoint aux notaires de donner, dans tous leurs "actes concernant les immeubles," le même numéro que celui porté au plan et au livre de renvoi pour les mêmes immeubles; autrement, "l'enregistrement de tels actes est nul."

Aujourd'hui que la cadastration de Montréal est terminée et que l'on connaît d'une manière exacte l'énumération et la désignation de toutes les propriétés, on juge de suite de la valeur des immeubles et de la quantité des immeubles possédés par chacun.

Le livre de M. Sicotte est arrangé avec un ordre admirable. La première partie donne les numéros, lots par lots, avec la description. La seconde partie contient les noms des propriétaires par ordre alphabétique. Si un propriétaire a plusieurs immeubles, les numéros de tous ses lots sont inscrits à la suite de son nom et l'on connaît immédiatement ce qu'il a et ce qu'il vaut en biens-fonds.

Avec ce volume, l'on n'a pas le moindre besoin des certificats d'enregistrement, attendu que le registrateur est obligé de tenir ouvert au public un index. Voici les termes de la loi :

2171. A compter de l'époque fixée dans telle proclamation, le registrateur doit faire l'index des immeubles et le continuer jour par jour en inscrivant sous chaque numéro de lot indiqué séparément au plan et au livre de renvoi, un renvoi à chaque entrée faite subséquentement dans les autres livres et registres, affectant tel lot, de manière à mettre toute personne en état de constater facilement toutes les entrées faites subséquentement concernant ce lot.

2172. Dans les dix-huit mois qui suivent la proclamation du gouverneur pour la mise en force des dispositions de l'article 2168 dans une circonscription d'enregistrement, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre compris dans cette circonscription y doit être renouvelé au moyen de la transcription, dans le livre tenu à cet effet, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite en l'article 2168, en observant les autres formalités prescrites en l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques.

Il est tenu un index des livres employés à la transcription de l'avis mentionné au présent article, de la même manière que l'index mentionné en l'article 2131.

Ainsi, le moindre commissionnaire intelligent n'a qu'à aller voir à cet index les numéros correspondant à la propriété dont on s'occupe, et l'on découvre immédiatement les hypothèques qu'il peut y avoir.

Ce système, qui est toute une révolution dans les affaires, est admirable de simplicité, et ses bons effets s'en font déjà sentir. Que tous les hommes d'affaires aient le livre de M. Sicotte sous la main, et ils en auront fini avec ces continuelles inquiétudes qui deviennent parfois coûteuses.

Il est possible que la cadastration contienne quelques erreurs. Une œuvre de cette immensité ne peut être sans tache. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le commissaire, M. Varin, y a porté la plus stricte surveillance, et que M. Sicotte a tenu à remplir ses devoirs avec une scrupuleuse fidélité. Il est juste que le travail de ce monsieur soit apprécié. Il est important que tous ceux qui trouveront des erreurs les signalent au bureau le plus promptement possible, et nous croyons savoir que M. Sicotte publiera une espèce de supplément qui contiendra ces corrections.

Ce livre a dû coûter beaucoup de travail à M. Sicotte; nous espérons qu'il sera apprécié dans le monde des affaires.

CAUSERIE.

Nina s'était retranchée à l'ombre d'un bouclier qu'elle croyait impénétrable. Pour médire plus à l'aise de ses proches et de ses amis, et les entraîner sur la scène sans leur laisser aucun moyen de représailles, elle s'était affublée d'un nom qu'elle n'était pas de taille à porter et qui n'était pas non plus très-catholique, puisqu'il fallut l'échanger pour entrer dans le giron de l'*Opinion Publique*.

La cérémonie du baptême se fit clandestinement et sans l'assentiment de celle que son parrain improvisé voulut bien appeler Nina. O sainte liberté, qu'es-tu donc devenue? Vivons-nous donc dans un pays libre, quand nous n'avons pas même le loisir d'emprunter un nom à l'antiquité pour jouer à la cachette avec le public.

Pourquoi donc mon parrain m'a-t-il dépouillée de l'armure dont je m'étais revêtue? A-t-il supposé qu'ayant trouvé dans ma conformation extérieure quelque rapport avec celle du Cyclope de Théocrite, je m'étais infligée, par un excès d'humilité, ce nom comme un rapprochement désagréable pour l'entière expiation de mes faiblesses féminines? Si ce n'est que cela, nous ne nous entendons pas, car Polyphème, avec sa taille formidable, sa poitrine hérissée et son œil solitaire au milieu du front, me semble adorable, lorsqu'assis sur un rocher au bord des mers de la Sicile, il soupire son naïf amour à la blanche Galatée. Ce nom ne me rappelle rien que de charmant, et je ne me représente jamais le héros de mon choix autrement que dans cette situation poétique où l'a placée l'imagination de l'auteur.

Il me vient une pensée monstrueuse, que j'exprimerai tout de suite, au risque de me faire lapider par la jeunesse du pays. Je souhaiterais que tous les Adonis eussent un extérieur cyclopéen, pourvu qu'ils pussent trouver, au fond de leur cœur, l'expression d'un sentiment aussi profond, aussi vrai que celui dont l'amant infortuné de Galatée a su tirer d'aussi touchants accords.

Je ne voudrais pas essayer en face toutes les spirituelles boutades que pourrait me susciter mon enthousiaste admiration pour ce galant de trempe antique. Rien ne m'effraie tant qu'une lutte corps à corps; j'aime le combat comme spectateur seulement. Tranquillement assise dans ma berceuse, j'assiste sur ce terrain neutre à tous les grands débats de la presse religieuse avec l'anguste sérénité du juste qui voit sans sourciller le monde crouler autour de lui. Si la terre tourne, que m'importe, ce n'est pas moi qui lui ai imprimé ce mouvement! Les questions épineuses de nos savants polémistes me causent bien quelquefois quelque embarras, mais les embarras se dissipent bientôt quand il n'y a personne auprès de nous pour en jouir. J'ai beau prendre des chemins différents, j'en arrive toujours à cette conclusion finale qui, sans être tout à fait flatteuse, n'est cependant pas dépourvue d'un certain charme, attendu qu'il y a du moi dedans! Vous savez ce que c'est que le moi, le dieu, l'idole de chacun de nous!

Donc, pour en avoir le cœur net et trancher d'un seul coup les difficultés, où tour à tour vient sombrer et mon repos et ma science théologique et dogmatique, je me croise philosophiquement les bras en disant: Moi, je n'entends rien à cela, je m'en lave les mains. Lorsqu'il s'agit de démêler quelque chose avec les armes de la science et du raisonnement, je déserte le camp.

Les filles d'Eve ont peu d'attrait pour le fruit défendu; l'arbre de la science ne nous offre pas le moindre écueil. Grand-maman a trouvé son fruit trop amer pour que nous osions l'approcher de nos lèvres; et d'ailleurs, les mille petits détails domestiques qui réclament particulièrement l'attention de la femme, servent à la préserver de toute tentation de ce genre. Nina, qui redoute, comme ses compagnes, la sécheresse et l'aridité du fruit de l'arbre de la science, ne s'aventure aussi que fort rarement sur le terrain de l'argumentation; elle ne raisonne jamais qu'avec sa mère, et quand la réplique lui manque, elle s'en prend à ses yeux pour dernier argument. Qu'en serait-il advenu si on ne lui avait donné qu'un œil comme à son ami Cyclope? Aujourd'hui encore, elle aurait le cœur gros, car un seul œil n'eût pas suffi pour pleurer toutes ses larmes.

Lecteurs, auriez-vous, par hasard, oublié celui que je vous dénonçais l'autre jour comme voulant s'emparer d'une correspondance au profit d'un de ses amis? Nous continuerons de l'appeler mon voisin, pour sa damnation éternelle. J'avais toutes les chances de lui faire des niches sous mon déguisement, le géant lui en eût imposé, mais dans la pauvre Nina désarmée, il croit reconnaître les allures de sa voisine et sa colère ne connaît point de bornes; il lui a montré le poing en accompagnant ce geste expressivement menaçant, d'une paire d'yeux dans lesquels il était facile de lire en grosses lettres: Je me vengerai! Au secours, lecteurs!

NINA.

L'ANNUAIRE DE VILLE-MARIE.

Nous avons reçu la deuxième livraison de cet ouvrage qui fait honneur à son auteur, M. Hugnet-Latour. Cette livraison contient l'histoire des paroisses de St. Eustache et de la Pointe-aux-Trembles. Les détails qu'elle renferme sur les événements de 1837, et la bataille de St. Eustache ou de la Rivière-du-Chêne, méritent d'être mentionnés.

On aime toujours à se rappeler les faits lamentables mais héroïques de cette époque. C'était dans le mois de décembre 1837. Colborne s'avancait avec 2,000 hommes munis d'une assez forte artillerie pour réprimer l'insurrection des patriotes des Deux-Montagnes retranchés à St. Eustache. Cinq à six cents Canadiens-français, dont un grand nombre étaient armés de fourches et de bâtons, se préparaient à combattre. Le brave Chénier avait fait cette héroïque réponse à ceux qui lui demandaient des armes: "Soyez tranquilles, il y en aura de tués, vous prendrez leurs fusils."

Mais lorsqu'on put apercevoir cette armée de 2,000 hommes, un grand nombre de Canadiens, convaincus que la résistance était impossible, s'en allèrent à travers les bois. Il ne resta que deux à trois cents hommes qui se renfermèrent dans l'église lorsque les boulets commencèrent à tomber dans le village. L'ennemi s'était divisé en deux parties, dont l'une s'avancait par le sud sur la rivière et l'autre par le nord, en sorte que l'église se trouva bientôt cernée.

Voici comment l'auteur de l'*Annuaire* raconte la lutte dé-

sastreuse qui s'engagea alors entre cette poignée de braves et l'armée de Colborne:

Après une canonnade de deux heures environ, la fusillade commença. Les carabiniers volontaires, commandés par le Capt. Leclerc, le 33^e régiment et les Royaux s'étant approchés, ouvrirent sur tous les édifices occupés par les rebelles un feu terrible, auquel ceux-ci répondirent d'abord assez vigoureusement. Mais bientôt toutes les maisons occupées par les insurgés furent prises par les troupes. Un nombre considérable de rebelles furent tués. Le presbytère fut enfoncé et tout fut mis en pièces. Un gros poêle qui se trouvait au milieu de la grande salle ayant été renversé, le feu qu'il contenait se communiqua à des paillasses étendues au milieu de la place et dans un instant tout fut en flammes. Le presbytère fut immédiatement consumé, plusieurs individus qui se trouvaient cachés dans les caves périrent suffoqués ou brûlés. M. Felix Paquin, entr'autres, s'était échappé des mains des insurgés au commencement de la fusillade et s'était sauvé au presbytère et cache dans une cave où il se croyait bien en sûreté. Pressé par les flammes, il tenta de sortir de sa retraite devenue peu sûre; mais dès qu'il fut dehors, il reçut une décharge de balles dont une le blessa à la jambe et le renversa; il fut fait prisonnier, mais relâché bientôt après lorsque les volontaires l'eurent reconnu. M. Casimir Testard de Montigny, qui se trouvait prisonnier avec lui, eut le bonheur de s'échapper sans accident.

Les soldats s'emparèrent successivement de la maison seigneuriale et du couvent que l'incendie ne tarda pas à gagner, deloquant les malheureux qui s'y étaient réfugiés. Puis les troupes entourèrent l'église et s'en approchèrent peu à peu pour achever d'en chasser Chénier et ceux de ses gens qui s'y étaient enfermés avec lui. Ce fut alors que M. B. Gagy fut dangereusement blessé, en entrant dans le chemin couvert qui conduisait à l'église.

Cependant la position des insurgés retirés dans cet édifice était des plus critiques, et à chaque instant devenait de plus en plus affreuse. De leur retraite, ils avaient pu voir les troupes s'emparer des divers postes où s'étaient placés leurs amis; il avait vu la défaite de tous leurs partisans, la mort de plusieurs d'entre eux; ils voyaient la maison de M. Scott, le presbytère, le couvent et la maison seigneuriale dévorés par les flammes qui s'approchaient rapidement d'eux et menaçaient de consumer leur dernière forteresse. Ils songèrent alors à la fuite, mais elle n'était plus possible; les troupes avaient entièrement cerné l'église et ne leur laissait aucune issue pour se dérober à leur malheureux sort. Quelques-uns tentèrent de s'évader par derrière; mais à peine se mouvaient-ils qu'ils furent frappés à mort. Plusieurs d'entre eux s'étaient cachés dans les jubés et y demeurèrent quelque temps, témoins de tout ce qui se passait dans l'église. Mais bientôt les flammes vinrent les déloger. La fuite leur était difficile, car les escaliers des jubés avaient été coupés par les ordres du Dr. Chénier, dès le commencement du combat. Il ne leur restait donc d'autre ressource que de sauter par les fenêtres pour éviter d'être brûlés; quelques-uns d'entre eux ne purent même le faire, et plus tard on trouva leurs corps entièrement calcinés.

Le Dr. Chénier, voyant que tout espoir était perdu et qu'il ne pouvait plus songer à se défendre dans l'église, qui était devenue la proie des flammes, réunit quelques-uns de ses gens et sauta avec eux par les fenêtres du côté du couvent. Il voulait essayer de s'enfuir en se faisant jour au travers les rangs des assaillants; mais il ne put sortir du cimetière, et bientôt, atteint d'un coup de feu, il tomba et expira immédiatement. Ce ne fut plus alors qu'un horrible massacre; les malheureux soldats de Chénier sautaient par les fenêtres pour échapper aux flammes et tombaient immédiatement frappés à mort. Quelques-uns d'entre eux parvinrent, quoique blessés ou brûlés, à se sauver assez loin; mais les carabiniers et les détachements postés en dehors du village, les atteignirent et les tuèrent. On vit quelques-uns de ces malheureux sautant par le derrière de l'église, s'enfuir à toutes jambes sur la glace, passer au travers de centaines de balles dirigées sur eux par un gros de troupes postées sur le pont, puis, au moment d'échapper aux vainqueurs, tomber sous un dernier coup.

A quatre heures et demie, les troupes avaient pris pleine possession du village; le son terrible de la fusillade et de la canonnade avait cessé; de temps en temps seulement on entendait au loin le bruit d'un coup de feu dirigé sur un fuyard, ou l'écroulement d'un édifice consumé par l'incendie, qui continuait à faire d'horribles ravages dans le village. La fumée épaisse qui s'élevait de l'église, du couvent et du presbytère, et que le vent chassait du côté de la glace, fut favorable à plusieurs des infortunés insurgés qu'elle déroba dans leur fuite à la vue des soldats; quelques-uns de ceux qui avaient échappé au massacre furent faits prisonniers à une certaine distance du village par les volontaires qui s'y étaient répandus.

Le nombre des morts, tués ou brûlés, du côté des insurgés, s'éleva à soixante-dix dans cette journée fatale. La perte des troupes a été de trois morts et de quelques blessés. Presque tous ceux qui ont été tués étaient des habitants de Sainte-Scholastique et de Saint-Jérôme. Plusieurs de ceux qui furent retrouvés morts n'avaient reçu aucune blessure et avaient péri étouffés ou brûlés. Quelques-uns étaient entièrement calcinés.

M. A. N. de LaMothe vient de publier un tableau grammatical qui attire l'attention des connaisseurs.

Ce monsieur se fait fort d'apprendre le français au moyen de ce tableau à quiconque voudra suivre ses cours pendant quelques semaines. Il a ouvert des classes au No. 112 de la rue St. Denis. Nous ne pouvons faire mieux que de reproduire le témoignage que lui rend l'éminent Principal de l'École Normale:

Montréal, 6 mars 1871.

M. A. N. DE LAMOTHE,

MONSIEUR,—L'idée de mettre en un Tableau les éléments de la Grammaire Française me semble excellente; soit qu'on veuille faire embrasser d'un coup d'œil à des enfants ce qui aura été étudié pendant plusieurs semaines, et même plusieurs mois soit qu'on enseigne à des personnes âgées, qui apprendront plus par raisonnement que par mémoire, ce tableau sera très-utile au maître et à l'élève. Pour moi je m'efforcerai de le faire introduire dans nos écoles.

H. A. B. VERREAU,
Principal,
Ecole Normale Jacques-Cartier.